

23-DEC-2009
2009-3556

GROUPE

1B

INSECTICIDE

GARDEX CHEMICALS LTD.

USAGE AGRICOLE
CONTIENT UN CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE DE MALATHION

Protecteur Liquide de Grains Gardex

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

GARANTIE: Malathion 83.6%

**N° D'ENREGISTREMENT 8826 LOI SUR LES PRODUITS
ANTIPARASITAIRES**

ATTENTION

POISON

CONTENU NET: 20 LITRES

Gardex Chemicals Ltd.
7 Meridian Rd.,
Etobicoke, ON
M9W 4Z6
(TEL): 1-800-561-7302

MODE D'EMPLOI

Pour protéger les grains ensilés tels blé, avoine, maïs, seigle ou orge, contre le tribolium brun de la farine, charançon des grains, charançon du riz, cucujide dentelé des grains, cucujide plat, tribolium rouge de la farine, cucujide roux, petit perceur des céréales et pyrale indienne de la farine, appliquer:

	<u>mL/Tonne</u> <u>d'insecticide liquide</u>
Blé	10
Avoine	18
Seigle, maïs	11
Orge	13

dans 10 à 20 litres d'eau par 1000 boisseaux. S'applique lors du chargement ou de l'ensilage final des grains.

Les grains traités au Protecteur Liquide de Grains Gardex, ne doivent pas être mis en vente avant les sept jours qui suivent le traitement.

Pour protéger les grains contre la pyrale indienne de la farine, appliquer Protecteur Liquide de Grains Gardex, à la surface des grains intacts ou non infestés, à raison de 300 mL pour 5 à 10 litres d'eau par 100 m² de superficie. Vaporiser uniformément les grains à la surface, immédiatement après le chargement et l'ensilage.

Protecteur Liquide de Grains Gardex, peut être appliqué à l'aide de tout appareil du commerce à condition qu'il puisse être calibré pour expulser un volume connu de liquide. Pour les petites quantités de grains destinés à l'ensilage dans les fermes qui ne disposent pas d'équipement spécial, n'importe quel pulvérisateur à faible pression d'une contenance de 4 litres au moins peut être utilisé. La pulvérisation peut être effectuée sur les grains, au fur et à mesure qu'ils s'entassent dans l'élévateur. Il est préférable cependant de faire un essai de pulvérisation avec un réservoir d'eau pour déterminer le rythme de dispersion du liquide-puis de régler l'écoulement des grains pour que la pulvérisation soit appropriée. Pour éviter la dérive, vaporiser à grosses particules.

PROCÉDER AU NETTOYAGE, VAPORISER À L'INTÉRIEUR ET AUTOUR DES SILOS ET ÉLÉVATEURS:

Avant d'ensiler la nouvelle récolte, éliminer les vieux grains, les détritres des silos, des élévateurs ou de l'équipement ayant servi à la manipulation. Brûler tous les résidus. Procéder à une vaporisation résiduelle de malathion sur les murs, les sols et les machines dans les élévateurs à grains ou les silos de fermes à l'aide d'une solution d'un litre de Protecteur Liquide de Grains Gardex, pour 25 litres d'eau. Bien faire pénétrer le liquide dans les fissures et crevasses. Pulvériser à grosses gouttes à raison de 5 litres pour 100 m² de superficie. Procéder à l'application immédiatement après de nettoyage des silos, et de 2 à 4 semaines avant l'ensilage. L'extérieur des silos et des élévateurs doivent être traité de la même façon, pour prévenir la réinfestation.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE:

Pour la gestion de la résistance, Protecteur Liquide de Grains Gardex est un insecticide du groupe 1B. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à Protecteur Liquide de Grains Gardex et à d'autres insecticides du groupe 1B. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si ces insecticides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour Retarder L'Acquisition De La Résistance Aux Insecticides:

- Dans la mesure du possible, alterner l'utilisation de Protecteur Liquide de Grains Gardex ou les insecticides du même groupe 1B avec des insecticides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des insecticides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations d'insectes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la Lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser aux Produits Chimiques Gardex au 1-800-561-7302.

PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX DOMESTIQUES. Nocif si inhalé, avalé ou absorbé par l'épiderme. Éviter de respirer les émanations. Pendant la pulvérisation dans les espaces clos, mettre un masque. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver à fond. Garder loin de toutes denrées alimentaires, nourriture pour bestiaux, engrais ou semences. Ne pas exposer à la flamme nue.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis, et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

Ce produit contient un distillat de pétrole qui peut être modérément ou hautement toxique pour les organismes aquatiques. Évitez toute contamination des systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par l'application directe de ce produit, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

PREMIERS SOINS: En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: En cas d'empoisonnement accidentel, l'antidote est l'atropine.

Symptômes d'empoisonnement – maux de tête, faiblesse, transpiration, étourdissements, vue brouillée, nausées, crampes abdominales, diarrhée et gêne dans la poitrine.

NOTA: Gardex est un Insecticide Liquide pour protéger les grains. Même modérément infestés par les insectes, les grains doivent être fumigés avant l'emploi de Protecteur Liquide de Grains Gardex. Protecteur Liquide de Grains Gardex est une formule spéciale de malathion à vaporiser sur les grains ensilés.

ÉLIMINATION:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures aux mélanges à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))